



Coupe du Québec 2019 27-28 juillet 2019

La Coupe du Québec est organisée par l'Association québécoise de voile adaptée (AQVA) en collaboration avec le Yacht Club de Pointe-Claire.

Yacht Club de Pointe-Claire
Pointe-Claire, Québec, Canada

1. RÈGLEMENTS

- 1.1 La régata sera régie par les règlements définis dans les Règles de course à la voile (RCV) 2017-2020 et les Règles 2016 de la classe Martin 16.
- 1.2 S'il advenait qu'il existe une différence entre les versions française et anglaise des documents officiels régissant la régata, la version anglaise prévaudra.

2. PUBLICITÉ

- 2.1 Les bateaux peuvent être tenus d'afficher des publicités choisies et fournies par l'autorité organisatrice.

3. ÉLIGIBILITÉ & INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe Martin 16.
- 3.2 La Coupe du Québec est une régata s'adressant aux marins vivant avec une déficience physique ou sensorielle.
- 3.3 Les compétiteurs peuvent s'inscrire à la Coupe du Québec sur le site web www.aqva.org/fr
- 3.4 Les compétiteurs doivent indiquer s'ils désirent naviguer en classe Or ou en classe Argent. La classe Or s'adresse aux marins expérimentés, habitués à la course. La classe Argent s'adresse aux marins ayant moins d'expérience et aux nouveaux marins.

4. FRAIS D'INSCRIPTION

- 4.1 Le frais d'inscription est de 75\$ CAN. Il inclut le petit déjeuner continental chaque matin, un dîner léger ainsi que le banquet du samedi soir.

5. HORAIRE

Vendredi, 26 juillet	15h00 à 21h00	Inscription, mise à l'eau des bateaux
Samedi, 27 juillet	7h00 à 9h00	Inscription – Flotte Argent seulement
	8h45	Rencontre des participants
	9h00	Départ du quai – flotte Or
	10h00	Signal d'avertissement – flotte Or

	10h30	Séminaire – Les règles de course – Flotte Argent
	13h00	Départ du quai – flotte Argent
	14h00	Signal d'avertissement – flotte Argent
	17h00	Rencontre de récapitulation par l'entraîneur
	18h30	Banquet
Dimanche, 28 juillet	8h30	Départ du quai – flotte Argent
	9h30	Signal d'avertissement – flotte Argent
	12h30	Départ du quai – flotte Or
	13h30	Signal d'avertissement – flotte Or
	À déterminer	Cérémonie de remise des prix

6. MESURES

6.1 Les voiliers Martin 16 et d'autres équipements ne seront pas mesurés avant les courses.

7. BATEAUX ET ÉQUIPEMENTS

7.1 Les bateaux et les équipements doivent respecter les Règles 2016 de la classe Martin 16

7.2 Les compétiteurs qui désirent emprunter un bateau doivent l'indiquer dans leur inscription.

8. INSTRUCTIONS DE COURSE

8.1 Les instructions de course seront disponibles sur le site à partir de 15h00 le 26 juillet.

9. L'EMPLACEMENT

9.1 Le schéma dans l'Annexe A montre la zone des courses.

10. LE PARCOURS

10.1 Le schéma dans l'Annexe B montre le parcours, incluant les angles approximatifs entre les bords de parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée.

11. SYSTÈME DE PÉNALITÉ

11.1 La règle de course 44.1 sera modifiée ainsi : les deux tours de pénalités sont remplacés par un tour de pénalité

12. POINTAGE

12.1 Une course devra avoir été complétée afin de constituer une série.

12.2 Lorsqu'il y a moins de 4 courses complétées, le pointage de la série est le total du pointage des courses de la série.

12.3 Lorsque 4 courses et plus sont complétés, le pointage de la série est le total des pointages des courses excluant le plus mauvais pointage.

13. PRIX

13.1 Des prix seront remis aux trois meilleurs finissants dans les flottes Or et Argent.

13.2 La Coupe du Québec sera remis au meilleur finissant dans la flotte Or.

13.3 La Coupe Peg sera remis au meilleur finissant dans la flotte Argent.

14. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

14.1 Les marins compétiteurs et bénévoles participant à cette régata le font à leur entière et unique responsabilité. Voir aussi la règle 4, Poursuite de la course, faisant partie des Règles de course de voile de l'ISAF. Les autorités organisationnelles n'accepteront d'assumer aucune responsabilité pour tout dommage au matériel, toute blessure ou décès, pouvant survenir avant, durant et après la tenue de la régata.

15. SÉCURITÉ

15.1 Les compétiteurs doivent porter des gilets de sauvetage en tout temps sur les quais et dans les bateaux. Un sifflet doit être attaché au gilet à moins qu'une exemption ait été allouée par le comité organisateur. Ceci modifie le préambule de la section 4 et l'article 40 des RCV.

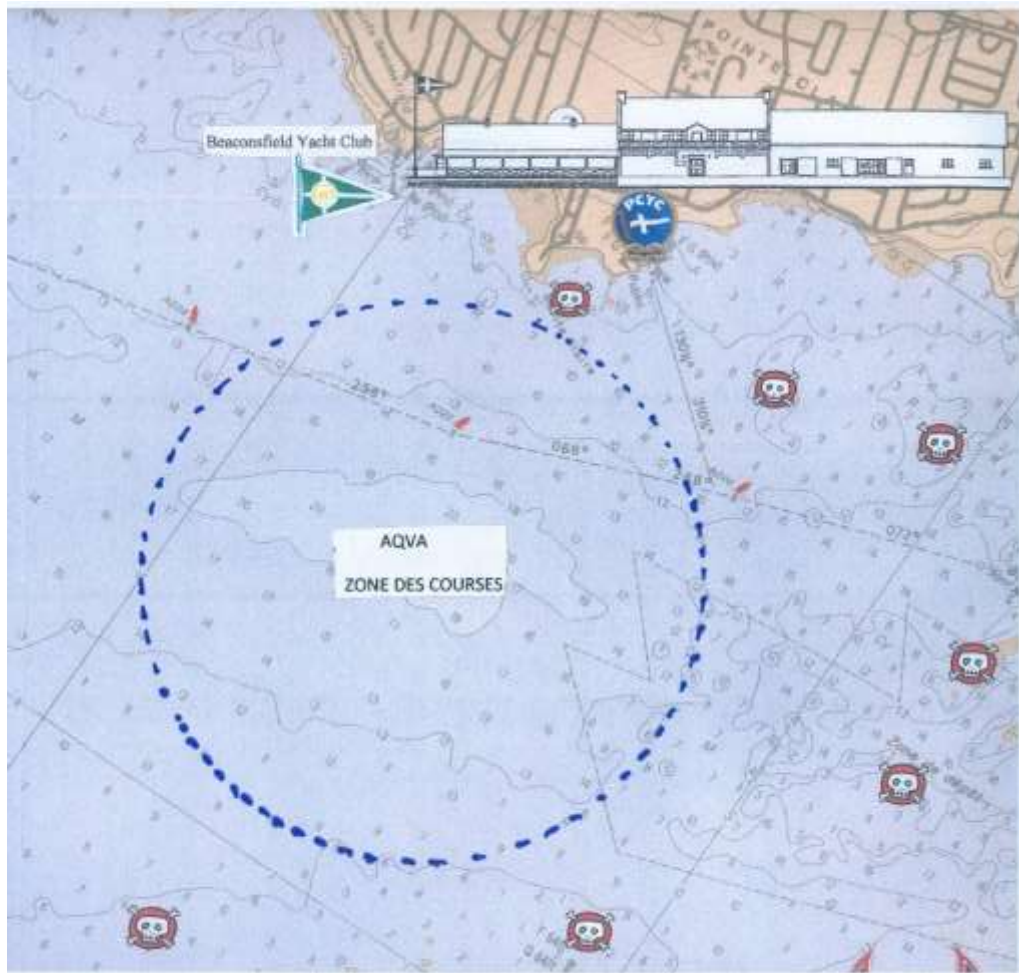
15.2 Les compagnons de voile sont obligatoires pour la Flotte argent et facultatifs pour la Flotte Or.

16. POUR PLUS D'INFORMATIONS :

16.1 Des informations au sujet de l'hébergement se trouvent à www.aqva.org/fr

16.2 Contacter l'AQVA pour plus d'information : aqva.coupe@gmail.com 514-694-8021

ANNEXE « A »
L'EMPLACEMENT



ANNEXE « B »

LE PARCOURS

